Exigences prudentielles de publication

selon la «Circ.-FINMA 16/1 Publication – banques»

Situation au 30.06.2023 Version 1.0 du 28.08.2023



TABLE DES MATIÈRES Généralités KM1 Chiffres-clés essentiels réglementaires 3 OV1 Aperçu des positions pondérées par le risque 4 Risque de liquidité LIQ1 Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités (LCR) 5 LIQ2 Liquidités : informations relatives au ratio de financement (NSFR) 7

Dans cette publication, les lignes qui ne sont pas pertinentes ne sont pas renseignées.

Cette publication fait référence au rapport de gestion 2022 de la BCVs disponible à l'adresse: www.bcvs.ch/la-bcvs/publications-medias/publications/toutes-les-publications

Le présent rapport est publié en français et en allemand. La version française fait foi.

TABLEAU KM1

Chiffres-clés essentiels réglementaires

en mi	lliers de francs	a 30.06.2023	31.03.2023	31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022
Fonds	s propres pris en compte					
1	Fonds propres de base durs (CET1)	1′431′359	-	1′430′303	-	1′380′18
2	Fonds propres de base (T1)	1′431′359	-	1′430′303	-	1′380′18
3	Fonds propres totaux	1′491′511	-	1′490′455	-	1′442′47.
Positi (RWA	ons pondérées en fonction des risques					
4	, RWA	8′787′359	_	8′353′746	_	8'449'17
4a	Exigences minimales de fonds propres	702'989	-	668′300	-	675′93
	s de fonds propres basés sur les risques					
(e n ‰ 5	des RWA) Ratio CET1	16.3%	_	17.1%		16.39
5 6	Ratio de fonds propres de base	16.3%	-	17.1%	-	16.39
7	Ratio de fonds propres de base	17.0%	-	17.1%	-	17.19
/	katio de folius propres globaux	17.0%	-	17.0%	-	17.13
	nces en volants en CET1 des RWA)					
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle	2.5%	-	2.5%	-	2.5%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle. en qualité CET1	2.5%	-	2.5%	-	2.59
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	9.0%	-	9.8%	-	9.19
	s-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR des RWA)					
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	4.0%	-	4.0%	-	4.09
12b	Volant anticyclique (art. 44 et 44a OFR)	1.3%	-	1.3%	-	0.09
12c	Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9.1%	-	9.1%	-	7.89
12d	Ratio-cible en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.9%	-	10.9%	-	9.69
12e	Ratio-cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	13.3%	-	13.3%	-	12.0
Ratio	de levier Bâle III					
13	Engagement global	19'897'999	_	19′547′415	_	19′593′49
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.2%	-	7.3%	-	7.09
Ratio	de liquidités (LCR) (1)					
15	Numérateur du LCR : Somme des actifs liquides de haute qualité	3′818′069	3′600′635	3'409'539	3′169′241	3′274′38
16	Dénominateur du LCR : Somme nette des sorties de trésorerie	2'466'361	2′584′451	2′504′008	2'451'160	2′167′54
17	Ratio de liquidités LCR (en %)	154.8%	139.3%	136.2%	129.3%	151.19
Ratio	de financement (NSFR)					
	Refinancement disponible stable	15'628'114	_	15'092'239	_	15'099'00
18	Neimaneement disponible stable					
18 19	Refinancement stable nécessaire	12′354′196	-	12′065′639	-	12′076′59

TABLEAU OV1

Aperçu des positions pondérées par le risque

		a	b	с
		RWA	RWA	Fonds propres minimaux
en mi	illiers de francs	30.06.2023	31.12.2022	30.06.2023
1	Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])	7′788′883	7′600′297	623′111
2	Dont déterminé par l'approche standard (AS)	7′788′883	7′600′297	623′111
6	Risque de crédit de contrepartie CCR	71′149	54'455	5'692
7	Dont déterminé par l'approche standard (AS-CCR)	71′149	36′855	5′692
9		n/a	17'600	n/a
9	Dont déterminé par une autre approche (CCR)	11/4	17600	Tiva
10	Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)¹)	177′915	86′651	14′233
11	Titres de participation dans le portefeuille de banque sous l'approche basée sur le marché	n/a	n/a	n/a
12	Investissements dans des placements collectifs gérés – approche look-through	n/a	n/a	n/a
13	Investissements dans des placements collectifs gérés – approche mandate-based	4'427	4'436	354
14	Investissements dans des placements collectifs gérés – approche fall-back	n/a	n/a	n/a
14a	Investissements dans des placements collectifs gérés – approche simplifiée	134′781	134′731	10′782
15	Risque de règlement	n/a	n/a	n/a
16	Positions de titrisation dans le portefeuille de la banque	n/a	n/a	n/a
20	Risque de marché ¹⁾	126′465	9′821	10′117
21	Dont déterminé selon l'approche standard	126′465	9′821	10′117
23	Exigences de fonds propres afférentes aux transferts de positions entre le portefeuille de négoce et le portefeuille de banque	n/a	n/a	n/a
24	Risque opérationnel	474′113	455′979	37′929
25	Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)	9'627	7′375	770
26	Ajustements pour le « plancher » (floor)	n/a	n/a	n/a
27	Total (1+6+10+11+12+13+14+14a+15+16+20+23+24+25+26)	8′787′359	8′353′746	702'989

⁽¹⁾ L'évolution de ces positions découle essentiellement des opérations de négoce pour propre compte.

Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités (LCR)

Le LCR permet de s'assurer qu'une banque dispose de suffisamment de liquidité pour faire face à un stress de liquidité sur une période de 30 jours.

Le LCR est calculé comme le ratio entre le montant des actifs liquides de haute qualité (HQLA) disponibles et le montant des sorties nettes de liquidité potentielles à un horizon de 30 jours.

Les sorties nettes de liquidité potentielles résultent de la différence entre les sorties de liquidité (exemples : retraits sur les dépôts à vue, non-renouvellement des emprunts de maturité inférieure à 30 jours) et les entrées de liquidité (exemple : remboursement des créances de maturité inférieure à 30 jours) dans une situation de stress.

Le ratio minimum légal est fixé à 100%.

Variations et facteurs significatifs du ratio LCR

Durant le 1^{er} semestre 2023, la mesure mensuelle du ratio LCR a oscillé entre 130% et 160%.

Les actifs liquides de haute qualité (HQLA) sont demeurés à un niveau élevé dépassant 3,7 milliards de francs au 30 juin 2023.

Ils couvrent les besoins de liquidités qui résultent pour l'essentiel des dépôts de détail et des financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients.

Composition des actifs liquides de haute qualité (HQLA)

Les actifs liquides de haute qualité sont composés à plus de 78% de liquidités et d'avoirs auprès de la Banque Nationale Suisse et, pour le reste, de titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités (dont 5% de SNB Bills).

Concentration des sources de refinancement

La BCVs développe les services d'une banque universelle de proximité.

Ses sources de financement privilégiées, les dépôts de détail et de sa clientèle commerciale, sont complétées par des prêts de la centrale des lettres de gage des Banques Cantonales Suisses et par l'émission d'emprunts obligataires.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, la BCVs opère également sur le marché monétaire.

Expositions en dérivés et appels de marge potentiels

Le tableau « 8.4 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs) » des comptes annuels détaille la nature et le volume des opérations sur dérivés traitées par la BCVs (page 116 du rapport de gestion 2022).

Les appels de marge potentiels significa-

tifs concernent les opérations sur devises à terme jusqu'à un an et les instruments financiers dérivés de taux dont les volumes au 31 décembre 2022 s'élèvent respectivement à 1'733 millions de francs et à 2'232 millions de francs.

Asymétries de devises dans le LCR

Durant le 1^{er} semestre 2023, plus de 93% des engagements inscrits au bilan étaient libellés en francs suisses.

Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités (LCR)

		1er trimes (valeurs moyenne		2ème trimestre 2023 (valeurs moyennes mensuelles)			
en milliers de francs		Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées		
	fs liquides de haute qualité						
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	-	3′600′635	-	3′818′069		
B. Sort	ies de trésorerie						
2	Dépôts de détail	8'345'755	648'899	6′727′606	539′135		
3	Dont dépôts stables	4′225′481	211′274	3′160′205	158′010		
4	Dont dépôts moins stables	4′120′274	437′625	3′567′401	381′124		
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	2'380'574	1′601′028	2'386'603	1′573′931		
7	Dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	2′305′574	1′526′028	2′386′603	1′573′931		
8	Dont titres de créances non garantis	75′000	75′000	0	0		
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés	-	0	-	0		
10	Autres sorties de trésorerie	2'069'179	395′752	2'108'572	407′527		
11	Dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	176′793	176′793	187′525	187′525		
12	Dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	10′667	10'667	8'667	8′667		
13	Dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	1′881′720	208′292	1′912′380	211′336		
14	Autres engagements de financement contractuels	44'286	44'286	65′357	65′357		
15	Autres engagements de financement conditionnels	1′512′420	1′288	783'669	1′183		
16	Somme des sorties de trésorerie	-	2′691′253	-	2′587′133		
C. Entr	ées de trésorerie						
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	215′206	99′170	266′764	104'998		
19	Autres entrées de trésorerie	7'632	7'632	15′774	15′774		
20	Somme des entrées de trésorerie	222'838	106′802	282'538	120′772		
Valeur	s apurées						
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	_	3′600′635	_	3′818′069		
22	Somme nette des sorties de trésorerie	-	2′584′451	-	2'466'361		
23	Ratio de liquidités à court terme LCR en %	_	139.3%	_	154.8%		

Liquidités: informations relatives au ratio de financement (NSFR)

Le NSFR doit garantir que la stabilité du financement d'une banque à l'horizon d'un an est assurée. Le financement est stable lorsque les actifs et les positions hors bilan sont financés durablement et de manière viable.

Le NSFR est calculé comme le ratio entre financement stable disponible (Available Stable Funding, ASF) et le financement stable exigé (Required Stable Funding, RSF). Le ratio minimum légal est fixé à 100%.

Le NSFR de la BCVS s'est élevé à 127.4% au 31.03.2023 et à 126.5% au 30.06.2023.

Le financement stable disponible (ASF) provient des Fonds propres ainsi que, principalement, des Engagements résultant des dépôts de la clientèle et des Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage, sources privilégiées de refinancement de la Banque. Quant au financement stable exigé (RSF), il résulte majoritairement des Créances sur la clientèle et des Créances hypothécaires.

Le ratio NSFR ne contient pas d'actifs et engagements interdépendants.

			31.03.2023			30.06.2023					
		a	b	С	d	е	a	b	С	d	е
		Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle			Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées	
en mi	lliers de francs	Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à <1 an	≥1 an		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥1 an	
	ntions sur le refinancement stable nible (Available Stable Funding, ASF)										
1	Instruments de fonds propres	1'490'429				1'490'429	1'491'511				1'491'511
2	Fonds propres réglementaires ⁽¹⁾	1′490′429				1'490'429	1′491′511				1'491'511
4	Dépôts à vue et/ou à terme de cli- ents privés et de petites entreprises	8′367′189	305′161	82′339	22'695	8′112′643	8′361′084	358′889	186′235	26′143	8′253′713
5	Dépôts stables	4′160′386	26′704	27'459	6′583	4′010′405	4'134'591	52′195	52′876	8′232	4′035′911
6	Dépôts moins stables	4′206′803	278'457	54′880	16′112	4′102′238	4′226′493	306′695	133′358	17′911	4′217′802
7	Moyens de financement provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (wholesale)	1'498'084	605′554	365′830	231′497	1′229′304	1′337′054	820′513	178′549	228′204	1′198′988
9	Dépôts non opérationnels	1'498'084	605′554	365′830	231'497	1′229′304	1′337′054	820′513	178′549	228'204	1′198′988
10	Engagements adossés à des actifs interdépendants					0					0
11	Autres engagements	699'660	1′106′775	337′395	4'458'771	4′701′698	581′710	1′256′915	337′805	4'448'745	4'683'903
12	Engagements résultant d'opérations en dérivés	-			5′771	-	-			2′745	-
13	Autres engagements et instruments de fonds propres	699'660	1′106′775	337′395	4′453′000	4′701′698	581′710	1′256′915	337′805	4'446'000	4′683′903
14	Total du refinancement stable disponible	-	-	-	-	15′534′073	-	-	-	-	15'628'114

⁽¹⁾ Avant application des déductions réglementaires

Liquidités: informations relatives au ratio de financement (NSFR)

		31.03.2023					30.06.2023					
		a	b	С	d	е	a	b	С	d	е	
		Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle			Valeurs Pondérées	Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées		
en mi	lliers de francs	Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥1 an		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an		
	ations sur le refinancement stable s (<i>Required Stable Funding</i> , RSF)											
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) NSFR	-	-	-	-	102'454	-	-	-	-	107'673	
16	Dépôts opérationnels auprès d'autres institutions financières		22'626			11′313		24′248			12′124	
17	Crédits et titres performants	1′604′664	1′139′580	754'091	11′634′897	11′704′489	1′733′607	986′716	815′402	11′711′582	11′884′435	
19	Crédits performants à des institu- tions financières garantis par des HQLA hors catégories 1 et 2a ou non garantis	9′314	330′411	45′526	200′141	281′779	16'656	145′620	155′255	188′733	304′859	
20	Crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des client retail ou PME, à des Etats, des banques centrales et des autres corporations de droit public, dont	1′020′238	454'614	325′756	6′932′104	7′347′940	1′108′276	458′992	309′048	6′918′766	7′405′155	
21	Comportant une pondéra- tion-risque inférieure ou égale à 35% dans l'approche AS-BRI				96'646	62′820				92'921	60′552	
22	Créances hypothécaires perfor- mantes, dont	509′199	349′556	380′778	4'471'684	3′988′906	544′122	382′104	349′078	4′560′195	4′081′236	
23	Comportant une pondéra- tion-risque inférieure ou égale à 35% dans l'approche AS-BRI	509′199	349′556	380′778	4'471'684	3′988′906	544′122	382′104	349′078	4′560′195	4′081′236	
24	Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y c. les titres de partici- pation négociés en bourse	65′913	5′000	2′030	30'968	85'864	64'552		2′021	43'887	93′184	
25	Actifs adossés à des engagements dépendants					0					0	
26	Autres actifs				295'478	295′478				264'029	264'029	
30	Passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise	-			2′260	2′260	-			1′640	1'640	
31	Tous les autres actifs résiduels				293′218	293′218				262′389	262′389	
32	Eléments hors bilan	-			1′619′655	80′983	-			1′718′714	85′936	
33	Total du refinancement stable requis	-	-	-	-	12′194′717	-	-	-	-	12′354′196	
34	Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)	-	-	-	-	127.4%	-	-	-	-	126.5%	

